



**Mai 2023**

**Année 10, n° 5**

## *Mot de la mairesse*

**B**onjour,  
Nous consacrons beaucoup de temps aux demandes de subvention. Parfois, nous ne récoltons qu'un très petit montant, mais dans certains cas nos efforts sont récompensés. Sans cet argent, certains projets ne seraient pas possibles.

### **Toilette au Pavillon Lindsay :**

Bonne nouvelle! La Municipalité a reçu une subvention de 86 500 \$ pour la construction d'une toilette et d'une alimentation en eau au Pavillon Lindsay. Nous avons dû attendre 10 mois avant d'avoir une réponse. C'est un rêve qui deviendra réalité et c'est une belle amélioration pour les citoyens. Nous avons bien hâte de nous lancer dans ce nouveau projet qui tombe à pic pour les

fêtes du 150<sup>e</sup> de l'île, en 2024.

### **Parc pour enfants :**

Enfin, nous y sommes! Un petit parc pour enfants sera installé derrière le Centre communautaire de l'île. Il viendra compléter les installations municipales avec le Centre communautaire et le Bureau municipal. Si tout va comme prévu, nous pourrons inaugurer le parc le 24 juin prochain, à l'occasion de la Fête nationale.

### **Service hélicoptéré :**

Il y aura un changement de fournisseur pour la saison 2023-2024. Comme plusieurs ont pu le constater, le fournisseur actuel n'a pas fourni le service jusqu'à la fin de la saison. La STQ

retournera donc en appel d'offres cet été pour trouver un nouveau fournisseur. D'ici la fin de la saison, c'est la Cie Hélinovations inc de Rivière-du-Loup qui assure le service.

### **Traversier NM Peter Fraser :**

Selon les informations que nous a transmises la STQ, la cale sèche s'est bien déroulée et le traversier devrait être en service prochainement.

### **Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité :**

Nous venons de déposer une demande d'aide financière auprès de Patrimoine canadien et de son programme « Commémorations communautaires – Développement des communautés

par le biais des arts et du patrimoine ». En espérant que nous allons obtenir une aide monétaire pour nos fêtes du 150<sup>e</sup>.

### **Consigne élargie :**

Nous avons eu quelques informations prélimi-

(Suite page 2)

### **Dans ce numéro :**

<i>Mot de la mairesse</i>	1
<i>Décisions du conseil du 8 avril 2023</i>	2
<i>Questions au conseil du 8 avril 2023</i>	3
<i>Hommage aux bénévoles</i>	4
<i>Avis public : assemblée publique de consultation sur règlement no 201 sur les démolitions</i>	5
<i>Avis public : personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt no 200</i>	6-7
<i>Le coin des bibliophiles</i>	8
<i>Programmation CCLIV</i>	9
<i>À votre agenda</i>	10

## Séance du conseil du 8 avril 2023

### Les décisions du conseil

#### Services municipaux Direction générale

Denis Cusson

#### Comptabilité

Martine Girard

#### Voirie d'été

#### Collecte des ordures

Denis Legault

#### Bibliothèque

Louise Alain

#### Centre de récupération

Keaven-Yannick

Desrochers

#### Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

Tél.: 418-867-2485 poste 251

Courriel :

jlemieux@mrcrdl.quebec

#### Agent de développement rural

Gérald Dionne jr.

Tél.: 418-551-8423

Courriel :

gdionne@mrcrdl.quebec

#### Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

#### Présidente :

Michèle Giresse

#### Membres :

Keaven-Yannick Desrochers, Aline Grenon, Annie Langlois, Jean Pettigren, Gail Richardson

#### Représentante du conseil:

Louise Newbury

- ◇ Adoption du règlement numéro 200 décrétant un emprunt pour la construction d'un garage-entrepôt municipal ;
- ◇ Adoption de la date pour l'ouverture du registre pour les personnes habiles à voter demandant un scrutin référendaire sur le règlement d'emprunt pour le 20 mai de 9 h à 19 h ;
- ◇ Autorisation de déposer une demande de soutien financier à Patrimoine canadien pour le financement des activités du 150e anniversaire de la Municipalité;
- ◇ Autorisation pour le paiement de 9 panneaux de signalisation réalisés par Enseigne RDL au montant de 2 443,22 \$ (tti) ;
- ◇ Avis de motion pour le dépôt d'un projet de règlement (numéro 201) sur la démolition d'immeubles ;
- ◇ Détermination de la date pour la tenue d'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement sur les démolitions pour le 21 mai à 13 h 30 ;
- ◇ Adoption d'une modification à l'entente intermunicipale en matière d'inspection ;
- ◇ Entérinement du dépôt d'une soumission pour l'acquisition d'un camion ;
- ◇ Adoption de la soumission de Sel IceCat pour l'achat, la livraison et l'épandage d'abat-poussière liquide au montant de 10 163,79 (tti) ;
- ◇ Remerciement du conseil à toutes les personnes impliquées dans l'action bénévole dans les organismes de l'île ;
- ◇ Appui à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Québec dans leurs démarches pour permettre le retour de la pêche sportive du bar rayé ;
- ◇ Autorisation d'achat de rayonnement pour la bibliothèque auprès de l'entreprise Ray Source et de M. Gilles Guay ;
- ◇ Adoption des dépenses du mois de février au montant de 40 202,60 \$.

### Mot de la mairesse (suite de la page 1)

naires sur la consigne modernisée. La consigne élargie se mettra en branle d'ici la fin de l'année. Quel sera l'impact sur les résidents de l'île? Plusieurs centres de dépôt seront identifiés sur terre ferme. Les résidents qui souhaitent récupérer les montants de la consigne en échange du dépôt des contenants consignés (0,10 \$ pour la majorité des contenants et 0,25 \$ pour les contenants en verre de 500 ml et plus)

devront transporter les articles consignés en dehors de l'île, comme ça se fait présentement pour les canettes. Pour les autres, ils pourront déposer leurs contenants au Centre de récupération. La Municipalité n'a pas encore élaboré de stratégie pour la disposition de ces articles consignés. Selon les volumes de contenants à déplacer et des coûts de transport, les solutions pourront différer. C'est une bonne réflexion à

amorcer et c'est un dossier à suivre....

Au plaisir de vous rencontrer sur l'île,

Louise Newbury,  
maresse

## Séance du conseil du 8 avril 2023

### Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Deux personnes sont présentes. Voici les questions et les interventions soumises.

#### Panier de basketball

Q.- Avant de faire l'achat d'un panier de basketball, est-il possible de demander aux résidents s'il y a quelqu'un qui en aurait un à donner ?

R.- L'idée sera transmise à la CCLIV

Q.- À quel endroit au Centre de récupération le panier pourrait-il être installé ?

R.- Au sud de la maison de l'employé de voirie, près de l'étang. Il y a déjà eu un petit aménagement de parc.

On pourrait aussi y mettre des bancs.

C.- On pourrait penser à un site multifonctionnel au Centre de récupération avec le surplus de béton qu'il pourrait y avoir lors de la construction du garage-entrepôt.

R.- Ce sera à vérifier avec l'espace disponible.

#### Bateau de relève

Q.- Où sera amarré le bateau de relève ?

R.- C'est la STQ qui prendra cette décision.

C'est un bateau de relève pour la traversée de L'Isle-aux-Grues et l'île Verte. Pour ce qui est de l'Île, la STQ a déjà une place à la marina. Pour ce qui est de la terre ferme, le bateau de relève devra s'amarrer au quai au même titre que les autres. Peut-être qu'il y aura une priorité. Le bateau de pêche aux oursins devraient quitter le quai du village de L'Isle-Verte à la fin mai, selon ce que la STQ nous a dit.

#### Règlement sur la démolition d'immeubles

Q.- Quand le règlement sur la démolition d'immeubles entrera-t-il en vigueur ?

R.- Vers le mois de juin, après le processus d'adoption.

Q.- Le comité d'analyse des demandes de démolition ne peut-il pas être composé de membres de la population ?

R.- La loi ne donne pas la possibilité d'avoir des gens de la population. Toutefois le comité peut

s'adjoindre des personnes, sans droit de vote.

C.- Cette situation peut mettre les membres du conseil en position difficile.

R.- Non, la loi est ainsi faite.

#### Parc Kiskotuk

Q.- Le territoire de l'île fait-il partie du Parc Kiskotuk ?

R.- Oui, il fait partie de l'offre de service de la Société du Parc Kiskotuk. C'est un parc régional sans statut légal défini. On fait partie d'une aire maritime du Parc.

#### Ameublement de la bibliothèque

Q.- A-t-on vérifié sur Marketplace la disponibilité d'étagères pour la bibliothèque ?

R.- Non, nous préférons acheter des étagères neuves.

## Homage aux bénévoles

### Les organismes de l'île

Comité de santé de l'île Verte  
 Corporation de développement et de gestion touristique (CDGTIV)  
 Corporation de la Culture et des loisirs (CCLIV)  
 Corporation des propriétaires de l'île pour la conservation de l'île (CPI CIV)  
 Regroupement pour la pérennité de l'île Verte (RPIV)  
 Société Inter-Rives de l'île Verte (SIRIV)

### Comités municipaux

Comité bibliothèque  
 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)  
 Comité de la sécurité civile et de prévention des incendies  
 Comité de réflexion sur la gestion des matières résiduelles  
 Comité des premiers répondants  
 Commission consultative des familles et des aînés

Dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole du 16 au 22 avril*, le conseil municipal a tenu à souligner l'apport important de l'action bénévole dans la vie municipale. La Municipalité remercie toutes les personnes impliquées bénévolement dans les organismes municipaux et au sein des comités- conseil de la Municipalité.

Selon la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec, « *le bénévolat est une action signifiante résultant du don de son temps, de son savoir et de ses habiletés, sans attente de rémunération. Le bénévolat, c'est avant tout une histoire d'amour pour soi et pour l'autre. Une histoire où on se fait du bien en faisant le bien* ».

On peut mentionner sans se tromper que notre communauté reçoit beaucoup d'amour des nombreuses personnes qui s'impliquent activement dans les différents comités et organismes qui travaillent pour le bien-

être des citoyens et du territoire.

Nous voulons souligner l'implication précieuse des nombreuses personnes qui s'impliquent bénévolement pour la communauté, et ce dans toutes les sphères d'activité comme la protection et la préservation du territoire, l'urbanisme, le développement social, les loisirs, la culture, la santé, le tourisme, l'histoire et le volet muséal, la mise en valeur de la Station du phare et bien entendu le transport maritime élément essentiel à notre réalité d'insulaire.

Le bénévolat, pour une petite municipalité comme la nôtre, est primordial et sans cet apport d'importance nous ne pourrions pas évoluer aussi efficacement et nous ne pourrions pas maintenir un rythme de croisière suffisant pour nous assurer que l'île se développe de façon optimale et en fonction de nos valeurs.

Par conséquent, la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs tient à remercier toutes les personnes impli-

quées dans les activités, les comités et les organismes de l'île pour leur implication, leur dévouement et leur professionnalisme qui contribuent au succès et au dynamisme de la communauté.

CONSÉDIRANT QUE la semaine de l'action bénévole se tient du 16 au 22 avril ;

CONSÉDIRANT QUE l'action bénévole est un avoir très important et précieux dans la municipalité;

Il est proposé par Mme Joanie Harrison, appuyée par M. Charles Méthé :

QUE le conseil remercie toutes les personnes impliquées dans l'action bénévole;

QUE la Municipalité souligne l'importance de l'apport du bénévolat dans la vie municipale et de la présence essentielle des comités et organismes œuvrant sur le territoire de la Municipalité ;

QUE la Municipalité invite les nouveaux membres de la communauté à s'impliquer dans l'un ou l'autre des organismes de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

Avis Public

## *Assemblée publique de consultation projet sur le règlement no 201: Règlement relatif à la démolition d'immeubles*

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 201.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance régulière tenue le samedi 8 avril 2023, le projet de règlement numéro 201 a été déposé aux membres du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le dimanche 21 mai 2023 à 13 h 30 au Centre communautaire de l'Île située au 6203, chemin de l'Île.

Au cours de cette assemblée, Madame Louise Newbury, mairesse ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

- Le projet de règlement numéro 459 vise notamment à :
- Interdire la démolition d'un immeuble à moins

d'avoir été préalablement autorisé par le Comité de démolition;

- Prescrire la procédure pour le dépôt et le traitement d'une demande d'autorisation;

- Déterminer les critères suivants lesquels est faite l'évaluation d'une demande d'autorisation, incluant l'état de l'immeuble visé par la demande, sa valeur patrimoniale, la détérioration de la qualité de vie du voisinage, le coût de sa restauration, l'utilisation projetée du sol dégagé et, lorsque l'immeuble comprend un ou plusieurs logements, le préjudice causé aux locataires et les effets sur les besoins en matière de logement dans les environs;

- Déterminer les critères propres à l'évaluation d'une demande d'autorisation relative à un immeuble patrimonial, incluant l'histoire de l'immeuble, sa contribution à l'histoire locale, son degré

d'authenticité et d'intégrité, sa représentativité d'un courant architectural et sa contribution à un ensemble à préserver ;

Le projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 201 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau municipal, les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et sur le site Internet de la Municipalité [www.ileverte-municipalite.com](http://www.ileverte-municipalite.com).

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ce 5e jour de mai 2023 par

Denis Cusson,  
directeur général et  
greffier-trésorier.

Avis Public aux personnes habiles à voter

## *Règlement numéro 200 : Règlement décrétant un emprunt de 463 000 \$*

### AVIS PUBLIC EST ADONNÉ

AUX PERSONNES  
HABILES À VOTER  
AYANT LE DROIT  
D'ÊTRE INSCRITES  
SUR LA LISTE RÉFÉ-  
RENDIAIRE DE L'EN-  
SEMBLE DE LA MU-  
NICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 8 avril 2023, le conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a adopté le règlement numéro 200 intitulé : Règlement décrétant un emprunt de 463 000 \$ afin de réaliser la construction d'un garage-entrepôt municipal.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 200 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à

voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le samedi 20 mai 2023, au bureau de la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, situé au 6201, chemin de l'île.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 200 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 29. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 200 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 13 heures le 21 mai 2023, au Centre communautaire de l'Île situé au 6203, chemin de l'Île.

6. Le règlement peut être consulté sur le site

web de la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et au bureau de la municipalité les mardis, mercredis et jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

**Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :**

7. Toute personne qui, le 8 avril 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un

Avis Public aux personnes habiles à voter

## Règlement numéro 200 : Règlement décrétant un emprunt de 463 000 \$ *(suite de la page 6)*

établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 8 avril 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ce 5e jour de mai 2023 par

Denis Cusson,  
Directeur général et greffier-trésorier



### Collecte des grosses vidanges

La collecte des grosses vidanges aura lieu le **jeudi 25 mai**. Communiquez avec le bureau municipal pour faire part du contenu et du volume dg-mun\_ndsd@ileverte.qc.ca. Le matériel ne peut être mis au chemin avant le 24 mai.





## Bibliothèque Municipale

### Coordonnatrice :

Louise Alain

### Horaire régulier

Mardi

De 13 h à 15 h

### Courrier électronique :

[biblio.douleurs@crsbp.net](mailto:biblio.douleurs@crsbp.net)

### Comité de la bibliothèque municipale

**Membres:** Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Lucille Vien

### Coordonnatrice:

Louise Alain

### Conseillère responsable de la bibliothèque

Joanie Harrison

## Bibliothèque Le Coin des bibliophiles

### Expositions en ligne

À l'été 2022, Roseline Vaillancourt a organisé une dizaine d'ateliers artistiques avec et pour les jeunes de l'Île. Vous pouvez découvrir des montages visuels des œuvres réalisées dans l'espace bibliothèque du site web de la Municipalité. Les thèmes et les éléments de nature ont inspiré les jeunes : dessins aux poliparlos, peintures avec fleurs et feuilles, atelier de collage – insectes de nature. Un atelier portant sur les couleurs a aussi été proposé aux petits et grands par Jean-Bernard Ouellet. Quelques-uns des projets issus de cet atelier sont aussi archivés sur la page de la Biblio.

### Lectures d'été

Nous préparons les commandes auprès du Réseau Biblio afin que les rayons débordent de livres jusqu'à l'automne. Si vous avez des demandes spéciales, n'hésitez pas à nous les transmettre.

### Le Combat des livres

ICI Première remet en ondes Le Combat national des livres, qui sera diffusé du 15 au 18 mai, de 20 h à 21 h. Deux des cinq titres sélectionnés sont déjà disponibles dans notre collection, soit Nous étions le sel de la mer de Roxanne Bouchard (représentant le Québec), et Le Baiser de Nanabush, de Drew Hayden Taylor (repré-

sentant les territoires autochtones). S'ajouteront trois romans représentant l'Atlantique (Rivière-aux-Cartouches de Sébastien Bérubé), l'Ontario (L'incendiaire de Sudbury de Chloé Laduchesse) et l'Ouest canadien (Le Radeau de Jean-Pierre Dubé). Nous aurons rapidement des exemplaires de ces derniers à faire circuler parmi les lectrices et lecteurs de l'Île.

### Animations estivales

Nous vous préparons de belles propositions pour l'été. Vous en saurez plus en juin!

Louise Alain,  
Responsable  
de la bibliothèque

### Abonnez-vous à l'infolettre de la bibliothèque

Si vous désirez être tenu au courant de toutes les activités de la bibliothèque, inscrivez-vous à l'infolettre de la bibliothèque à [biblio.douleurs@crsbp.net](mailto:biblio.douleurs@crsbp.net). N'oubliez pas de faire parvenir votre changement d'adresse courriel lorsque cela se produit.

### Atelier d'exploration des couleurs

avec  
Jean-Bernard Ouellet

Photo Jean-Bernard



Bibliothèque de l'Île  
été 2022

À voir cet été

## Programmation des activités de la CCLIV

La Corporation de la Culture et des Loisirs de l'île Verte prépare sa programmation d'activités pour la période estivale.

Huit conférences sont prévues. Petite nouveauté cette année, les conférences du mercredi deviendront les conférences du jeudi et se tiendront à 19 h 30.

Jeudi 29 juin : Cédric Chavanne, professeur et chercheur à UQAR présentera l'objet de son étude sur les marées et les vagues qui sera faite à la station du phare ;  
Dimanche 2 juillet à 14 h

30 : René Cimon et Amélie Marsot nous parleront de jardins et répondront aux questions ;  
Jeudi 20 juillet : Pierre-Henry Fontaine nous présentera l'évolution de l'Homme *De Toumaï à Cro-Magnon* ;

Jeudi 27 juillet : Alice Kieran nous entretiendra sur les beautés de l'Irlande ;

Jeudi 3 août : Jocelyn Lindsay nous présentera les particularités de la vie familiale au Phare ;

Jeudi 10 août : Rémi St-Gelais nous entretiendra sur les limicoles qui fréquentent l'île ;

16 ou 17 août (à déterminer) à 21 h 30 : Ob-

servations des étoiles au Pavillon Lindsay avec Charles Méthé ;

Jeudi 24 août : Margo Graham-Heyerhoff, de la Fondation Mas-sawippi sur les servitudes de conservation écologique .

Face au succès de l'an dernier, l'épluchette de blé d'inde ainsi que le bazar auront lieu le 2 septembre au Pavillon Lindsay.

### Activités jeunesse

Quelques activités jeunesse sont en préparation et elles seront communiquées dans les semaines à venir.

Corporation de la Culture et des Loisirs de l'Île Verte

Assemblée générale annuelle

Dimanche 21 mai à 10 h 00

Centre communautaire de l'Île

## Petites nouvelles

### Composteur domestique

Vous avez besoin d'un composteur additionnel pour votre compostage domestique ? Vous pouvez vous en procurer auprès de la Municipalité au coût de 60 \$.

### Besoin d'essence

Comme par les années passées, la Municipalité organise la venue d'un livreur d'essence et de diésel. Faites nous part de vos besoins. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de remplir les contenants de 20 litres.

### Ramonage de la cheminée

Le ramonage régulier des cheminées est une action importante pour la prévention des incendies. Si vous désirez faire ramoner votre cheminée, donnez votre nom au bureau municipal,

Vous pouvez joindre le bureau municipal au 418-898-3451 ou par courriel à [dg-mun\\_ndsd@ileverte.qc.ca](mailto:dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca)

### Vérification de vos extincteurs

Faites vérifier ou réparer vos extincteurs par une entreprise professionnelle. Communiquez avec le bureau municipal

# Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



*Vieux-Presbytère*  
6201, chemin de l'Île  
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs  
G0L 1K0  
Téléphone : 418-898-3451

Messagerie administration : mun\_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca  
Comptabilité : comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

## Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com

Tourisme: www.ileverte-tourisme.com

### Membres du conseil municipal

Mairesse : *Louise Newbury*

1-418-559-5128

lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :

poste 1- *Charles Méthé,*

1-418-931-3158

charles\_methe@hotmail.com

poste 2- *André-Pierre Contandriopoulos ,*

1-514-688-0107

apcontand@gmail.com

poste 3- *Joanie Harrison*

1-514-464-0992

joanie\_87@msn.com

poste 4 - *Luce Provencher*

1-819-690-2032

lulu-pro@hotmail.com

**L**a municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1<sup>er</sup> janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de **PÎle Verte** dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent. Son emblème floral est la **mertensie maritime** et son emblème animalier est la **bernache cravant**.

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports sont opérés par la Société des traversiers du Québec.



## À votre agenda de Mai 2023

### Semaine du 30 avril 2023

Mardi 2 mai, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

### Semaine du 7 mai 2023

Mardi 9 mai, 13 h - 15 h, Service bibliothèque Centre communautaire de l'Île

Samedi 13 mai, 9h, Séance du conseil, Centre communautaire de l'Île

### Semaine du 14 mai 2023

Mardi 16 mai, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Samedi 20 mai, 9 h-19 h, Ouverture du registre concernant le règlement no 200

### Semaine du 21 mai 2023

Dimanche 21 mai, 10 h, AGA Corporation Culture et Loisirs, Centre communautaire de l'Île

Dimanche 21 mai, 13 h 30, Assemblée publique de consultation règlement no 201 sur les démolitions, Centre communautaire de l'Île  
Mardi 23 mai, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

### Semaine du 28 mai 2023

Mardi 30 mai, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

### Service de santé

*Judith Dumais, inf. , Jocelyne Francis, inf.*

#### Premiers répondants

*Geneviève Boudreault, André-Pierre Contandriopoulos, Sylvie Desrosiers, Gérald Dionne jr, Matthieu Huck, Alice Kieran, André Malo, Denis Michaud, Louise Newbury, Luce Provencher, Gail Richardson, Bastien Vézina*

Téléphone : 418-898-2248

418-863-2941 (cell)

Dispensaire

6001, chemin de l'Île

Urgence : 9-1-1

Pleine lune



Dernier quartier



Nouvelle lune



Premier quartier



La plus haute marée aura lieu le 8 mai à 4,7 m (15,6 pi).